

smitem

MAGAZINE D'INFORMATION DU SMITOM DU SANTERRE



ENQUÊTE

Y a-t-il de l'or dans nos poubelles ?

P. 4 PRATIQUE ÉCO- CITOYENNES

Donnez une seconde vie à
vos vêtements

Un article complet pour tout comprendre sur la
collecte de vêtements.

P. 5 DOSSIER

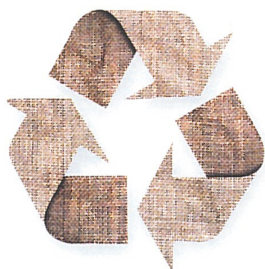
Les nouveaux élus du
SMITOM du Santerre
Découvrez les huit nouveaux élus de votre
syndicat mixte intercommunal.

P. 10 C'EST PAS SI SORCIER !

Le compostage

Chaque édition de votre SMITOM'Infos est l'occasion
de découvrir comment sont recyclés nos déchets.
Après la boîte de conserve, le papier et les briques
alimentaires, c'est au tour des déchets organiques.

SOMMAIRE



P. 3

« SARCÔM'ence pour le SMITOM en 2014 ! »

Présentation de l'édition 2014 du SARCÔM.

Retour également sur celle de l'année dernière, réussie pour le SMITOM, notamment grâce à l'animation de l'association « De la graine à l'assiette ».

P. 3

Chiffres clés

Insolite et surprenant. Les chiffres clés dissèquent les attitudes de la population face au tri.

P. 4

Pratiques éco-citoyennes

Tout savoir sur la collecte des vêtements.



P. 5

Dossier

Découvrez les nouveaux élus du SMITOM du Santerre.

P. 8

En couverture

Tout savoir sur la composition des poubelles du SMITOM du Santerre en 2013.

P. 10

C'est pas si sorcier !

Le processus de compostage.

P. 11

Bonnes pratiques

Le compost, je valide !
Pour vous convertir aux bienfaits du compostage !

P. 11

Météo des cours

ÉDITO



Dominique Pecquet
Président du SMITOM du Santerre

La période électorale du mois de mars dernier a modifié le paysage des élus municipaux et communautaires. Conséquence, le SMITOM du Santerre a renouvelé 75 % des membres de son conseil syndical.

Ce même conseil syndical, lors de sa séance du 30 mai 2014, m'a accordé sa confiance en m'élisant à la présidence du SMITOM du Santerre, ainsi que sept nouveaux Vice-présidents. Avant ma prise de fonctions, je tiens à saluer la qualité du travail réalisé, pendant douze années, par Philippe Jouglet, le président-fondateur sortant, ainsi que tous les membres de son équipe.

Désormais, j'ai fixé trois priorités. Elles représentent le chemin à suivre pour les six prochaines années.

Tout d'abord, je vais lancer un diagnostic sur les performances du centre de tri de Rosières-en-Santerre, afin de mener des réflexions sur toutes les pistes possibles d'optimisation.

Une étude sera programmée sur la compétence et l'harmonisation des déchèteries du territoire. Car ne serait-il pas plus simple pour un habitant quel qu'il soit de pouvoir se rendre à la déchèterie la plus proche de chez lui plutôt qu'à celle de sa collectivité ? N'y a-t-il pas des économies d'échelle à faire en mutualisant les dépenses de traitement des déchèteries au niveau du SMITOM... Cette étude nous permettra d'obtenir des réponses et de prendre les bonnes décisions.

Enfin, il s'agit de poursuivre le travail mené sur les investigations concernant le contenu des poubelles d'ordures ménagères. L'opération de l'hiver dernier a donné des résultats surprenants. À ce propos, un dossier dans ce numéro SMITOM-Infos se consacre à ce sujet : « Y a-t-il de l'or dans nos poubelles ? » que je vous invite à lire, voire à dévorer.

Vous l'avez compris, nos « chères ordures » n'ont pas fini de faire couler de l'encre.

Bonne lecture et bon tri.

smitom
infos n° 13

ZI Nord, Avenue du Fossé Pierret
80170 Rosières-en-Santerre
Téléphone : 03 22 78 60 69
Fax : 03 22 78 10 69
Email : contact@smitomdusanterre.com
www.smitomdusanterre.com

Directeur de la publication :
Dominique Pecquet

Rédacteurs en chef :
Gérard Richez - Freddy Cantrel

Rédaction :
Nicolas Roger - Philippe Varlet -
Gautier Riva

Réalisation et mise en page :
Gautier Riva - Cyril Toutain
www.originis.fr

Crédits photos :
Cyril Toutain - Fotolia

Impression :
La Poste
Tiré à 52 000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé



smitom



Retrouvez-nous sur Facebook en tapant
SMITOM du Santerre dans le moteur de recherche
ou en scannant le QR Code.



À la une SARCOM'mence pour le SMITOM en 2014 !

La dix-neuvième édition du Salon de l'artisanat et du commerce se déroulera du vendredi 7 au dimanche 9 novembre prochain. Cette année, c'est la commune de Chaulnes qui accueillera près de 10 000 visiteurs, venus à la rencontre des professionnels du secteur.

À chaque édition, ce sont près d'une centaine d'exposants, de tous corps de métiers, qui se rassemblent afin de mettre en lumière la dynamique artisanale et

commerciale du Santerre. Après trois participations très concluantes en 2011, 2012 et 2013, le SMITOM du Santerre se doit d'être une nouvelle fois présent au cours de ces trois journées d'exposition.

À cette occasion, venez à la rencontre de la nouvelle équipe du SMITOM du Santerre, présente sur place, pour échanger et découvrir les projets de votre syndicat intercommunal pour les six prochaines années.

Retour sur l'édition 2013 du SARCOM



En 2013, le SMITOM du Santerre a, pour sa troisième participation consécutive, proposé un stand avec plusieurs animations, dont l'équipement du salon en poubelles bi-compartmentées, pour le tri et les déchets ménagers : c'est un premier pas vers une démarche d'éco-salon.

Au cours de cette édition, le SMITOM a mené des interventions sur le réemploi du carton et sur le gaspillage alimentaire, avec un atelier de cuisine et dégustation (réalisé par l'association « De la graine à l'assiette »). L'animation proposait des dégustations de mets cuisinés sur place, soit avec des fruits

et légumes de saison, soit avec des recettes de petits plats faciles à confectionner avec les restes de son réfrigérateur. L'objectif était de faire prendre conscience aux visiteurs que le gaspillage alimentaire représente près de 500 € par an et par foyer, jetés chaque année à la poubelle.

L'expérience a remporté un tel succès que le SMITOM envisage de renouveler ce même type d'animation sur son territoire en 2014 et 2015. Bien évidemment, aucune vaisselle jetable n'a été utilisée, les déchets d'emballages réduits et les déchets fermentescibles de préparation ont tous été compostés.

Le SMITOM aux Médiévales de Folleville

Retour dans le passé pour la commune de Folleville, où, durant deux jours, et pour la douzième édition consécutive, le Moyen Âge a été mis à l'honneur.

Les 30 et 31 août derniers, une grande fête médiévale a été organisée au sein du village, permettant aux participants de vivre, le temps d'un week-end, comme au XV^e siècle. Le SMITOM du Santerre était de nouveau présent lors de cette manifestation connue

à l'échelle internationale. Sa mission : instaurer une démarche écologique au sein de l'événement. Après la mise en place d'éco-gobelets et de composteurs dans les tavernes, le SMITOM a financé, cette année, l'installation de toilettes sèches, et la fourniture de vaisselle 100 % compostable. En harmonie avec la démarche d'éco-événement, l'expérience devrait être renouvelée pour l'édition 2015.

CHIFFRES CLÉS

500 € par mois à la poubelle

Jeter de la nourriture qui aurait pu être consommée coûte très cher aux ménages. Ce sont environ 500 €, pour une famille de 4 personnes, qui sont jetés à la poubelle. C'est un paradoxe dans un contexte de crise économique.

50 %

50 % du poids de la poubelle d'ordures ménagères est compostable.
(étude SMITOM 2013)

11 000 tonnes

Sachant que 50 % du poids de la poubelle d'ordures ménagères est compostable, cela représente à l'échelle du SMITOM 11 000 tonnes de déchets qui pourraient être compostés. Une économie possible de près de 780 000 €.

Cuisez vos restes : Les muffins au panais

Ingrédients :

Pour 10 personnes

275 g de farine

1 sachet de levure chimique

2 cuillères à café de cannelle

275 g de sucre

250 g de beurre fondu

275 g de panais pelés et râpés

4 œufs

Préparation :

1 - Préchauffez votre four à 180° C.

2 - Mélangez tous les ingrédients secs, ajoutez le beurre et mélangez. Ajoutez les panais, mélangez. Ajoutez les œufs un par un.

3 - Versez la pâte dans les moules et enfournez 15 minutes environ. Une lame de couteau insérée au centre du gâteau doit ressortir sèche.
Bon appétit !

Pratiques éco-citoyennes

« Sans chemises et sans pantalons ! »

Vous ne portez plus ce pull depuis des années et vous ne savez plus quoi en faire ? Aujourd'hui, un dispositif est mis en place pour collecter tous types de textiles sur notre territoire. Une solution supplémentaire, pour vous, d'être un éco-citoyen solidaire en contribuant à la préservation de la planète et en favorisant l'aspect social.



Textiles, linge de maison, chaussures (TLC) sont autant de produits pouvant être réutilisés, ou revalorisés au quotidien. Dans un contexte actuel où abondance rime avec tendance, la collecte des TLC est une solution qui répond aux préoccupations environnementales, permettant de mettre en avant des valeurs sociales et solidaires.

Comme pour la collecte du verre, des points d'apport volontaire (PAV) sont mis à disposition des citoyens, afin qu'ils puissent y déposer le textile dont ils n'ont plus besoin. Plusieurs solutions s'offrent à vous : les conteneurs, les associations, les boutiques ou les déchèteries qui mettent en place ce type de collecte.

Des opérateurs de collecte sont ensuite chargés de faire transiter la récolte vers des

centres de tri spécialisés, où les TLC seront soit réutilisés, soit revalorisés en matières premières ou en chiffons d'essuyage.

Tout cela ne serait pas possible sans la création d'un certain nombre d'emplois dans les centres de tri. Ceux-ci ont généralement pour objectif la réinsertion sociale. En effet, ils sont proposés aux personnes en situation d'exclusion, afin qu'elles puissent retrouver une place au sein de la société. Un impact donc positif sur les emplois générés, mais également sur l'environnement.

Le ramassage des TLC génère un abaissement de CO₂ et de consommation d'eau grâce à la revalorisation. Elle permet de diminuer également le poids des ordures ménagères et donc la quantité de déchets enfouis et incinérés.

Respectueuse de l'environnement, aux finalités à la fois solidaires et sociales, la collecte des vêtements représente aujourd'hui une solution pour prétendre à un avenir meilleur.

En chiffres :

> 204,91 tonnes

C'est la quantité de TLC récoltée en 2013 par le prestataire du SMITOM

> 32 000 PAV

sont répartis dans toutes la France. Pour trouver votre point de collecte le plus proche, rendez-vous sur le site www.lafibredutri.fr

> 2,17 %

de la poubelle est composée de textiles

Dossier

Les nouveaux élus du SMITOM du Santerre



2014-2020

C'est le 30 mai dernier que se sont déroulées les élections pour désigner les huit nouveaux élus du bureau du SMITOM du Santerre pour les six prochaines années. Répartis dans trois commissions, ils auront pour missions de représenter leur communauté de communes au sein du syndicat et d'élaborer les stratégies de gestion des déchets ménagers pour les années à venir.

Les nouveaux élus d

Nouvelle carte du syndicat mixte



1. Dominique Pecquet

Président



2. Yves Cottard

1^{er} Vice-président
Commission Finances
COM de COM Avre Luce Moreuil



3. Jean-Marie Blondelle

2^e Vice-président
Commission Prévention
COM de COM de la Haute Somme



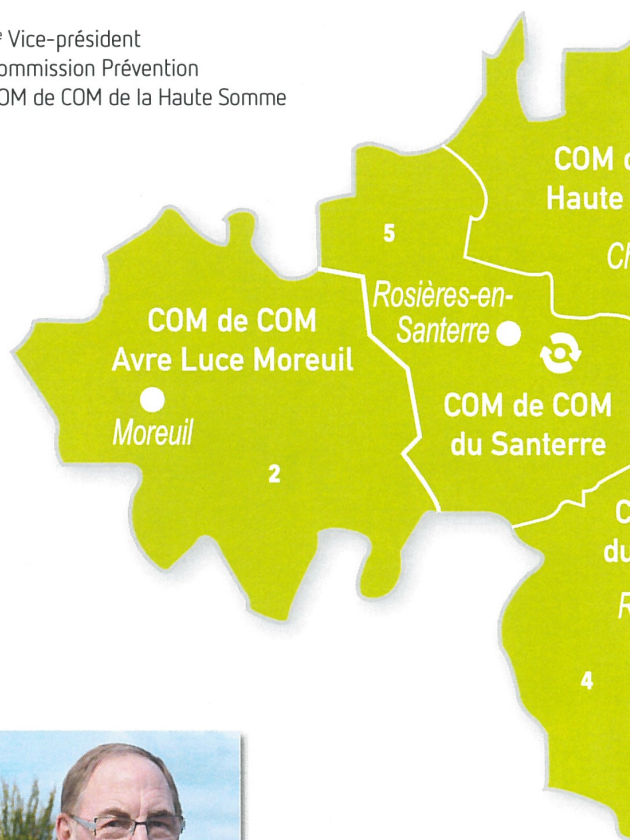
4. Freddy Cantrel

Vice-président
Commission Communication
COM de COM du Grand Roye



5. Joël Glachant

Vice-président
Commission Développement et
nouvelles filières de recyclage
COM de COM du Santerre



6. Annick Maréchal

Vice-présidente
Commission Prévention
COM de COM Haute Picardie



7. Gérard Richez

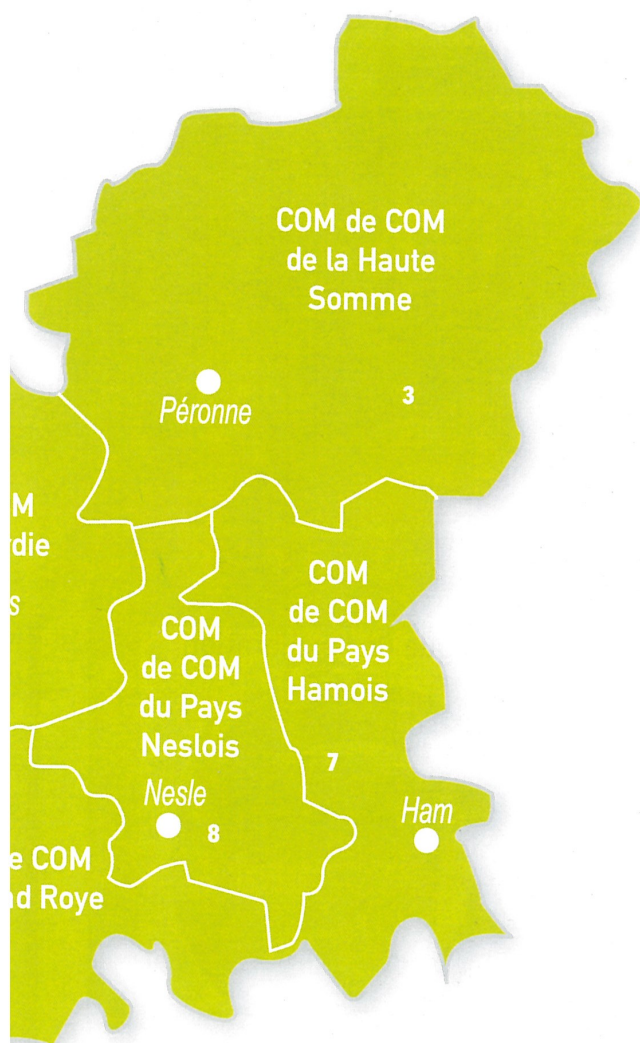
Vice-président
Commission Communication
COM de COM du Pays Hamois



8. Pierre Carpentier

Vice-président
Commission Développement et
nouvelles filières de recyclage
COM de COM du Pays Neslois

SMITOM du Santerre



Comment les élus sont-ils désignés ?

Les membres du bureau du SMITOM du Santerre sont tous des élus municipaux qui siègent dans leur communauté de communes. Au sein de ces dernières, des représentants au SMITOM sont désignés. Au total, ce sont 28 personnes qui sont nommées et composent le conseil syndical du SMITOM. Ces 28 élus votent ensuite le président. Les Vice-présidents sont élus par la suite (un par communauté de communes).

Chaque membre du bureau est affecté à une commission parmi les trois existantes : Communication, Développement et nouvelles filières de recyclage, Prévention des déchets.

Interview

Dominique Pecquet

Président du SMITOM du Santerre

SMITOM Infos : Dominique Pecquet, parlez-nous de vous.

Dominique Pecquet : À la retraite depuis quelques années, j'ai travaillé plus de 40 ans comme chargé d'affaires chez Cheveux puis Vannier Manutention à Mesnil-Saint-Nicaise, entreprise spécialisée dans la conception et la construction d'installations de tri et de traitement de déchets ménagers.

Je suis actuellement maire de la commune de Curchy, située entre Nesle et Chaulnes, et j'ai en charge la commission Environnement à la communauté de communes du Pays Neslois.

SMITOM Infos : Quelles sont les priorités d'avenir pour le SMITOM ?

Dominique Pecquet : Je travaillerai avec le bureau dans l'intérêt général de nos différentes collectivités.

Plusieurs projets importants me viennent à l'esprit :

- Engager une réflexion sur la prise de compétence « déchèterie ». Je compte lancer une étude pour déterminer si cette compétence ne serait pas plus adaptée financièrement et techniquement à l'échelle du SMITOM.

- Établir un diagnostic sur les performances du centre de tri de Rosières-en-Santerre et réfléchir sur les pistes d'optimisations du process.

- Affirmer notre engagement dans la politique de prévention des déchets comme le prévoit la loi du Grenelle 2 de l'environnement. Depuis octobre 2011, le SMITOM a mis en place un programme de réduction des déchets. Grâce aux différentes actions menées jusqu'à aujourd'hui, nous avons réduit de près de 6 % le contenu de nos poubelles. Je souhaite donc continuer dans ce sens et favoriser encore plus les actions sur le terrain pour les scolaires et le grand public. Pour ce faire, j'étudierai avec le bureau et le personnel comment rendre cette thématique encore plus opérationnelle.

- Présenter et dresser un bilan personnalisé par communauté de communes quant aux résultats des caractérisations réalisées l'hiver dernier sur les ordures ménagères.

SMITOM Infos : En parlant de ces caractérisations des poubelles, y a-t-il réellement de l'or dans nos poubelles ?

Dominique Pecquet : De l'or dans nos poubelles ? La réponse est non ! En revanche, il y a encore beaucoup trop de choses jetées à la poubelle qui pourraient être soit recyclées via les centres de tri, les déchèteries soit réutilisées par d'autres.

Par exemple, les résultats de l'étude montrent que les habitants du territoire jettent près de 8 kg par an d'aliments qui n'ont même pas été déballés. C'est inconcevable dans le contexte de crise que nous traversons !

Autre résultat encore plus éloquent, imaginez-vous que 50 % du contenu de nos poubelles pourraient aller dans un composteur au lieu d'aller en centre d'enfouissement. C'est incroyable quand on sait ce que coûtent la collecte et le traitement des ordures ménagères aujourd'hui.

Rappelons qu'une tonne d'ordure ménagère enfouie coûte 70 € environ.

En couverture

Y a-t-il de l'or dans nos poubelles ?

De quelles denrées rares regorgent vos poubelles ? Le SMITOM du Santerre a mené l'enquête dans le but d'étudier la répartition des déchets qui les composent. Objectif : identifier les mauvaises habitudes et les corriger

Papiers, cartons, verre, métaux, végétaux, plastiques... La liste est longue et significative des efforts qu'il reste à produire dans notre quotidien.

On trouve de tout dans nos poubelles. Le SMITOM du Santerre s'est donc lancé dans leur exploration afin de s'apercevoir de quoi elles sont composées.

Représentant une population de près de 100 000 habitants, cette opération vise la réalisation d'une campagne d'échantillonnage sur les ordures ménagères du territoire.

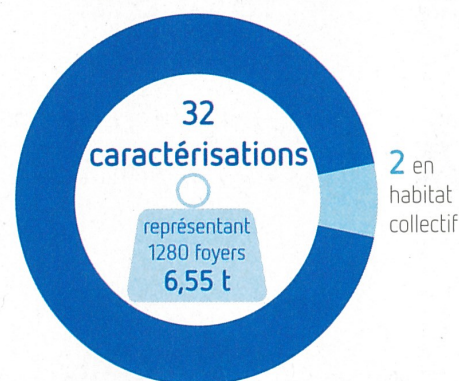
Plus précisément, il s'agit de scruter les poubelles, d'analyser les déchets et de les classer dans différentes catégories. À partir de ces informations, des actions peuvent être mises en place pour valoriser au mieux nos ordures ménagères.

L'intérêt de cette campagne est multiple. Elle permet de :

- Définir la part des déchets collectés recyclables (tri sélectif) présente dans les poubelles
- Définir la part des déchets fermentescibles, y compris les déchets verts, présente dans les poubelles
- Connaître le taux de valorisation effectif par rapport au gisement réel



Prologue de l'exploration



Mode opératoire des prélèvements

- Ils sont répartis sur les 8 communautés de communes, en fonction de la taille des communes et du type d'habitat
- Ils sont réalisés de manière individuelle ou collective. Exclusivement sur les ménages et en fonction du type de collecte
- Exécutés en porte-à-porte
- 1 échantillon analysé = 40 poubelles

Conclusions de l'opération

	Évaluation
1. La part des déchets compostables représente près de 11 000 tonnes par an, soit environ 109 kg par habitant.	☹️
2. Le gisement global de verre ménager serait capté à près de 85 %.	😊
3. En moyenne, 52 % des corps creux et près de 40 % des corps plats sont collectés en trop dans nos poubelles.	😐
4. 4,36 % des déchets pourraient faire l'objet d'une valorisation matière : notamment le textile d'habillement et de maison (2,17 %), les déchets inertes, les déchets électroniques, ainsi que les déchets dangereux (piles, médicaments, produits phytosanitaires : 0,31 %).	😐
5. Le gaspillage alimentaire (barquettes et boîtes non entamées) est légèrement supérieur aux données nationales de l'Ademe* : 7,94 kg par habitant et par an (données MODECOM Ademe : 7 kg).	☹️

*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

La ruée vers l'or en 4 étapes

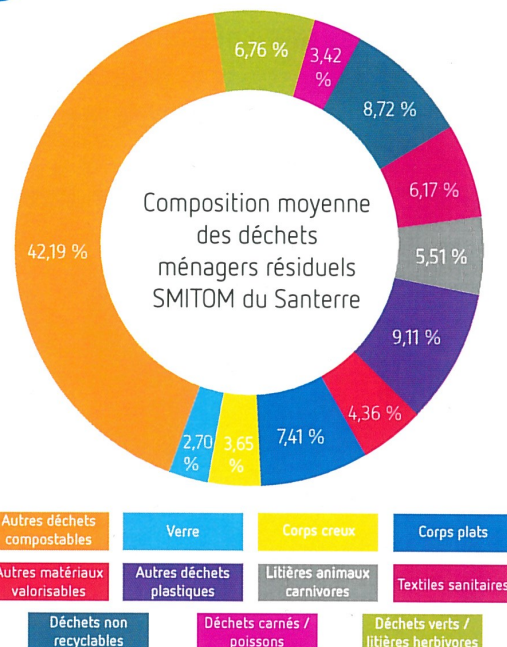
1

Sélectionner les acteurs

	Population 2013	Nombre d'échantillons
C.C. Avre Luce Moreuil	12 802	4
C.C. Canton de Haute Somme	27 978	8
C.C. du Santerre	9 213	3
C.C. de Haute Picardie	8 328	3
C.C. du Pays Neslois	8 044	3
C.C. du Pays Hamois	12 694	4
C.C. du Grand Roye	12 492	4
C.C. du Val de Noye	9 070	3
TOTAL	100 621	32

2

Établir une composition



3

Analyser les recherches



Que trouve-t-on dans nos poubelles ?

Composition moyenne d'une poubelle en fonction du type de déchet

- 32 % de déchets ménagers qui ont réellement leur place dans les poubelles (litières, textiles sanitaires, déchets plastiques, poussière...)
- 5 % de déchets valorisables (piles, ferrailles, médicaments...)
- 14 % d'emballages recyclables et papiers (bouteilles plastiques, papiers, cartons...)
- 49 % de déchets compostables (restes de repas, épluchures, déchets verts...)

4

Dresser un bilan

Performances des collectes sélectives

Taux de captage effectif pour chaque type de déchets



Verre



Cartons



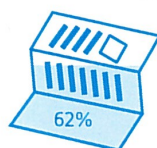
Bouteilles PET



Acier



Aluminium



Journaux, papiers



Briques alimentaires

C'est pas si sorcier !

Le processus de compostage

Le compostage est une solution simple pour réduire intelligemment ses déchets. C'est une alternative très intéressante, pour l'environnement mais également pour l'utilisateur, qui bénéficie d'un engrais de qualité. Gros plan sur cette technique simplissime.

Qu'est-ce que je mets dedans ?



Les 3 phases du processus

1 La décomposition

Phase de montée en température (jusqu'à 80° C).

Il faut veiller à l'équilibre des apports :

50 % azote (déchets mous : épluchures, herbes...);

50 % carbones (broyat de branches, copeaux, sciure, paille sèche...).

Le retournement régulier permet pendant cette phase de dégrader plus rapidement l'ensemble des déchets et de réinjecter de l'air pour favoriser la remontée en température.

2 La maturation

Phase de baisse de la température

À ce stade de développement, il apparaît, au sein du compost, de nouveaux organismes : champignons, animaux venus du sol qui procèdent à la digestion des particules et au brassage du tas. L'activité de tous ces organismes, bactéries, champignons, animaux, conduit à la destruction d'une partie de la matière organique et à la transformation plus ou moins complète du reste.

Que me faut-il ?

Pour faciliter et améliorer la qualité du compost, des outils peuvent être utilisés (photo ci-contre). Utilisés régulièrement, le râteau et l'aérateur de compost permettent de l'aérer et de mélanger les différentes couches du composteur. Le thermomètre, qui permet de s'assurer que la température est optimale, afin que les processus se déroulent correctement.

Pour plus de renseignements et pour l'achat d'un composteur, contactez **Philippe Varlet**, par téléphone au 03 22 78 60 69 ou par e-mail à contact@smitomdusanterre.com



3 L'utilisation

Le compost demi-mûr (de 4 à 6 mois) peut être utilisé en surface, en paillage (il ne peut être utilisé pour les semis, car il brûle les graines trop fragiles).

Le compost mûr (au-delà de 6 mois) peut être incorporé à la terre, notamment pour les semis. On reconnaît d'ailleurs un compost mûr au fait que toutes les graines classiquement utilisées en potager germent dans un mélange de compost et de terre.

Bonnes pratiques

Le compost, je valide !

Composter fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien de millions de personnes. Que ce soit le matin ou le soir, le Français composte son billet de train... Un geste simple qui lui permet de voyager en tout sérénité dans les transports en commun qu'il emprunte, quelle que soit sa destination.

Et si une autre manière de composter devenait à son tour une habitude journalière ? Un rituel qui profiterait aussi bien au simple citoyen qu'à tous les autres occupants de cette planète. Et cela en accordant un peu plus d'attention à l'égard de nos déchets ménagers.

À l'origine, un constat simple. Une hausse constante du poids des déchets ménagers et des préoccupations environnementales grandissantes d'année en année. Une solution : utiliser les 50 % compostables présents dans nos poubelles.

Grâce à lui, finis les blocages de dos au supermarché, à chaque début de printemps, quand il est question de porter les sacs de terreaux. Vous vous servirez désormais directement chez vous ! Non seulement vous ferez des économies, mais vous profiterez d'un engrais naturel de qualité.

Ne cherchez pas le piège, il n'y en a pas ! Même son utilisation est simple comme bonjour ! Vous pouvez y déposer une multitude de déchets de maison (essuie-tout, cendres, papier journal...), de cuisine (épluchures, fruits, pain, restes de repas...) et de jardin (herbes, feuilles, branches...).

Ensuite, quelques gestes de votre part suffisent. Pensez à aérer le compost, à le brasser et à surveiller l'humidité : c'est tout. En quelques mois, la nature retrouvera ses droits, et les éléments nutritifs seront automatiquement redistribués à la terre.



Ainsi, cela fera moins de déchets à traiter et cela donnera un coup de pouce à la santé de notre planète. **Économique et écologique, le compostage est dans l'ère du temps.**

Pour le reste, libre à vous de choisir la méthode pour le faire. Dans un bac à compost (que les plus bricoleurs pourront aussi fabriquer), ou en tas.

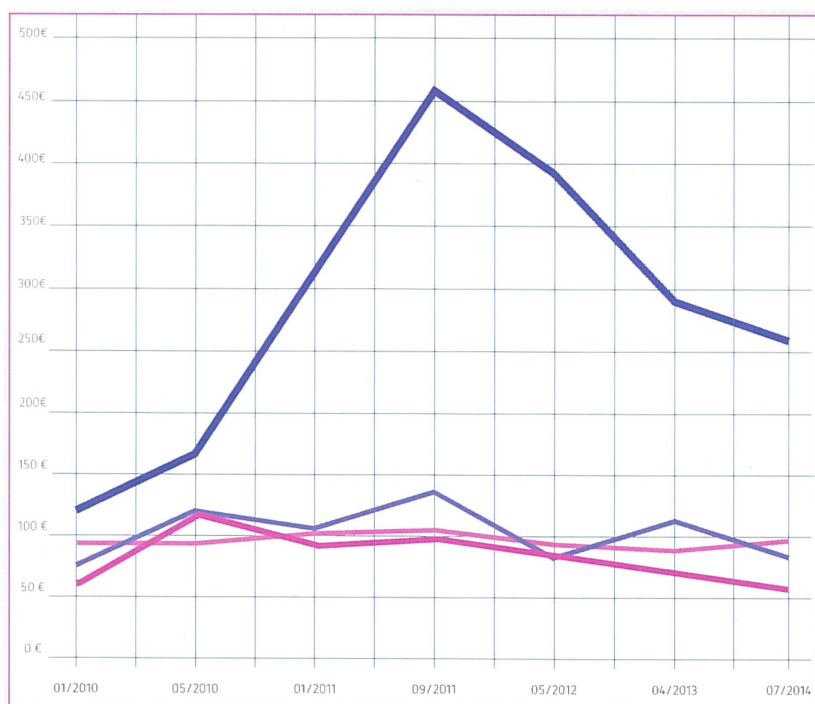
Convaincu ? Alors n'hésitez plus ! À vous les potagers et autres jardins resplendissants tous les ans ! Le tester, c'est l'approuver !

Comment se procurer un composteur ?

Pour cela, rien de plus simple ! Contactez votre communauté de communes, qui met régulièrement en place des campagnes de distribution et vous explique le fonctionnement pour leur bonne utilisation.

Le prix varie en fonction de chaque communauté de communes (entre 15 et 30 €), mais vous bénéficierez de subventions accordées par votre COM de COM.

Météo des cours



260,00 €/t Matières plastiques
Valorplast (prix SMITOM)

90,22 €/t Cartons ondulés

98,62 €/t Journaux magazines
(prix SMITOM)

62,90 €/t Cartonnettes

MA BEAUTÉ EST INTÉRIEURE



CHAQUE FOYER JETTE 20 À 30 KG DE NOURRITURE PAR AN. CE GASPILLAGE REPRÉSENTE PLUS DE 400 € POUR UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES. ENVIRON 50% SONT DES FRUITS ET DES LÉGUMES, SOUVENT JETÉS EN RAISON DE LEUR APPARENCE ALORS QU'ILS SONT PARFAITEMENT CONSOMMABLES !

www.alimentation.gouv.fr

